

Pour la paix

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 29

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
 2 cases. » » 30.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Pensées d'hier à lire aujourd'hui. — Pour la Paix : E. Gd. — Guerre et chômage féminin (*suite*) : III. Les ouvrières de l'horlogerie et de l'alimentation : Emile NICOLET. — Notre enquête : seize réponses. — Quelques mots sur le féminisme belge : L. LA FONTAINE. — Réponses à notre question : E. Gd. — A travers les Sociétés.

Pensées d'hier à lire aujourd'hui

La guerre est un tissu de péchés ; un état contre nature, où l'on recommande de faire comme belle action ce qu'en tout autre temps on commande d'éviter comme vice ou défaut, où c'est un devoir de se réjouir du malheur d'autrui, où celui qui rendrait le bien pour le mal, qui pratiquerait les préceptes évangéliques de pardon des injures, de goût pour l'humiliation, serait absurde et même blâmable.

Ernest RENAN.

Toute guerre européenne est une guerre civile.

VOLTAIRE.

POUR LA PAIX

Il ne se passe pas de jour, qu'une femme, dans nos pays neutres comme ailleurs, ne lance ce cri d'angoisse : « Quand cela finira-t-il ? Quand viendra la paix ? »

Dès les premiers jours du cataclysme, aussitôt sorties de la première stupeur, aussitôt relevées après le premier effondrement, des femmes ont réclamé l'arrêt de la guerre, plaidé ardemment la cause de la paix. Et à mesure que l'immense tragédie, que le cauchemar de sang, de destruction et d'horreur s'étend sur toute l'Europe, le devoir d'y mettre un terme, de séparer les belligérants, de panser les plaies, de sécher les larmes, de calmer les haines, de couper à la racine la cause profonde de tant d'indicibles misères, ce devoir-là apparaît plus pressant, plus obsédant, plus sacré que jamais. Prises d'un malaise sourd, travaillées au fond de leur conscience, des femmes murmurent : « Pourquoi restons-nous inactives ? Pourquoi ne nous dressons-nous pas toutes, clamant notre horreur du fléau ? Nous, qui comprenons ce que d'autres femmes souffrent, dans leurs entrailles de mères ou dans leur dignité violée, sans pouvoir parler, pourquoi ne parlons-nous pas ? Pourquoi n'agissons-nous pas toutes ensemble, vigoureusement pour la paix ? » Et en manifestation, en réalisation de ce sentiment, net comme devoir, mais vague, très vague, comme exécution, apparaît presque chaque semaine une initiative nouvelle, toujours généreuse, souvent utopique.

Travailler pour la paix : oui, certes ! Mais pour quelle paix ?...

Car nous estimons qu'il y a des paix qui peuvent être plus douloureuses qu'une défaite. Des paix hâtives, conclues par lassitude de part et d'autre, basées sur des solutions boiteuses d'où ne pourraient surgir que de nouveaux conflits. Des paix qui avantageraient formidablement un des camps belligérants, rompant ainsi, non seulement le fameux équilibre européen, si cher à la diplomatie, mais l'équilibre moral nécessaire entre les nations. Des paix, qui ne tiendraient pas rigoureusement compte du droit imprescriptible des peuples à s'appartenir à eux-mêmes, qui les diviseraient ou les répartiraient comme des troupeaux, ou encore comme des serfs du Moyen-Age, attachés à la glèbe, et qui consacraient d'inexcusables envahissements de territoires. Des paix qui feraient triompher l'esprit militariste, autocratique, impérialiste, conquérant. Des paix, en un mot, qui laisseraient à quelle nation que ce soit la rage au cœur et le désir concentré, inassouvi, de la vengeance et de la revanche, dès la première occasion.

De ces paix-là, nous n'en voulons à aucun prix. Et fussent-elles offertes immédiatement, demain même, arrêtant ainsi momentanément le carnage, que ce serait un devoir de les refuser.

Voilà à quoi il faut bien réfléchir, avant de réclamer à tout prix une action des femmes pour la paix. Voilà les idées dont il faut s'imprégner soi-même, imprégner son entourage, si l'on ne veut ressembler à cette jeune linotte, disant : « Le numéro du journal qui m'annoncera la paix... je le payerai cinquante francs au camelot qui me le vendra !... »

Car cette paix que nous voulons doit, pour être comme nous la voulons, se préparer dans tous les esprits. Elle doit être basée sur des principes généraux de justice, de tolérance, de compréhension, de loyauté. Elle doit rayonner de toute sa splendide lumière en haut d'un mouvement conscient de l'opinion publique, et non jaillir comme une étoile filante d'une trop grande accumulation de crimes.

Et voilà la tâche des femmes comme des hommes, le travail à accomplir pour la paix.

Il peut être, ce travail, d'ordre moral. Suivant l'idée séduisante, mais encore peu précisée, d'une généreuse Américaine habitant Genève, Mrs Cocke, il peut s'effectuer par cette « Union mondiale de la Femme », que l'on espère vaste, et dont les membres s'engagent formellement à ne pas répandre sans

nécessité des faits de nature à faire naître des sentiments d'amertume, de malveillance ou de haine, et à faire connaître au contraire des récits d'actions bonnes que centraliserait un Bureau spécial. Ainsi, se créerait peu à peu, par l'effort constant et soutenu de toutes les femmes qui voudront signer cet engagement, une atmosphère de bienveillance d'homme à homme et de nation à nation qui faciliterait l'éclosion de la paix future.

Plus net comme conception, plus pratique comme résultats immédiats, et mieux aussi dans la ligne directe d'action de nos Sociétés féministes, le travail, d'ordre scientifique et documentaire, que vient de recommander chaudement le Comité de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin à l'étude des différents groupes suffragistes, appuiera de sa force précise et consciencieuse le mouvement que veut faire naître l'« Union mondiale ». C'est l'étude par des moyens divers (conférences, lectures, séances de discussion, etc.) des conditions de la paix future, spécialement en ce qui concerne l'avenir de notre pays, sa place dans la Confédération possible des Etats-Unis d'Europe, et cela sur les bases des travaux antérieurs des Commissions d'arbitrage, de limitation des armements, des Conventions de La Haye, etc. Ces travaux, en dehors d'un petit groupe de pacifistes initiés, qui les connaît? Qu'ont établi ces Conventions de La Haye, dont on parle tant et qu'on respecte si peu? Que signifient exactement ces termes d'arbitrage, d'Etats-Unis d'Europe, d'armée internationale, dont nous avons tous les jours la bouche pleine? Et n'est-il pas un peu ridicule de réclamer la paix à cor et à cris, sans s'être donné la peine d'ouvrir seulement une brochure pour connaître les solutions qui ont pu être proposées?...

A ce travail, qui, nous l'espérons bien, ne restera pas du domaine exclusif des groupes suffragistes, mais sera entrepris par d'autres Sociétés d'intérêt féminin, nous voyons un double avantage. Celui, d'abord, d'accoutumer les femmes à l'étude et à la discussion nette et documentée de sujets, sur lesquels elles se laissent trop souvent emporter par l'impulsion de leur sensibilité et de leur imagination. Et celui surtout, pour de futures citoyennes, de s'associer plus étroitement à la vie de leur pays, en se rendant mieux compte de ce que l'avenir peut lui réserver, en contribuant à la création d'un mouvement, dans un sens ou dans l'autre, d'une opinion publique consciencieuse et éclairée, et enfin, en appuyant peut-être aussi, si l'occasion s'en présente, l'adoption de telle ou telle attitude, suggérée à nos autorités fédérales, vis-à-vis de la future Conférence internationale de la Paix.

Et voilà, pour toutes les femmes qui, depuis plus de six mois, réclament une action commune, voilà du travail à accomplir... pour la Paix.

E. Gd.

GUERRE ET CHÔMAGE FÉMININ ¹

(Suite.)

III. Les ouvrières de l'horlogerie et de l'alimentation

Pour se rendre compte de façon précise de l'intensité du chômage dans l'industrie, il est nécessaire que nous en examinions les causes principales.

Nous ne parlons pas ici de la guerre, seule responsable de la crise très grave que nous traversons, mais des mesures qui ont

été prises par nos autorités, immédiatement après la mobilisation générale.

1° Le moratorium et la suspension générale des poursuites ont eu l'avantage de soulager passagèrement les débiteurs en mauvaise posture; mais, en revanche, ces mesures ont permis aux commerçants de suspendre leurs paiements à leurs fournisseurs habituels.

2° D'autre part, la limitation des versements à la clientèle des banques, préconisée par la Banque nationale, a considérablement entravé la circulation de l'argent. Si une mesure semblable se justifiait envers les rentiers qui pouvaient être pris de panique et retirer ainsi une forte proportion de leurs fonds déposés en banque, elle se comprenait moins pour les industriels, qui devaient faire face, chaque semaine, au paiement du salaire dû à leur personnel.

Aussi grâce à ces mesures, prises un peu hâtivement peut-être, un industriel ne pouvait obtenir ni le paiement des sommes à lui dues par ses clients, ni le versement, par les banques, du numéraire nécessaire au fonctionnement normal de son industrie. Ainsi, à contre cœur, il était obligé de congédier son personnel et de fermer ses ateliers. C'est à notre avis la cause de l'énorme proportion de chômeuses et chômeurs, constatée au début de la guerre. Elle a diminué graduellement dès que les décisions prises par le Conseil fédéral furent modifiées ou considérablement adoucies.

Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'établissements industriels ont subi le contre coup des événements que nous traversons. L'industrie de la taille de la pierre fine utilisée pour l'horlogerie; celle de la taille de la pierre industrielle, exportée principalement en Angleterre; de la taille du diamant, tributaire de la bijouterie, chôment en totalité. L'horlogerie traverse une période très critique. Ses principaux débouchés: l'Allemagne, siège de la plus grande partie du commerce de gros; l'Angleterre et ses colonies; la Russie et la France, lui sont presque totalement fermés. A peine fabrique-t-on quelques montres ordinaires destinées au marché de l'Angleterre. Il ne reste que l'Amérique du Nord, protégée par des tarifs presque prohibitifs; les Etats de l'Amérique du Sud et les autres pays du monde, dont la situation financière dépend de celle de l'Europe, pour fournir du travail aux 30.000 ouvrières et ouvriers horlogers de la Suisse.

La fabrication de la chaîne d'or et du bijou qui occupe un millier d'ouvriers et d'ouvrières est totalement arrêtée. L'approche des fêtes de fin d'année a donné un semblant d'activité, qui s'est évanoui sitôt le Nouvel-An passé.

Les fabriques de biscuits, toutes fermées au début de la guerre, ont ouvert leurs portes en septembre pour n'occuper qu'une partie du personnel, et encore à journées réduites. Elles occupent un personnel en majorité féminin — emballeuses ou biscuitières. L'industrie du chocolat risquait fort d'être atteinte par la guerre, le cacao, dont l'exportation a été interdite par la France, restant en consignation dans les gares françaises. Grâce aux démarches faites par les autorités fédérales, nos fabriques continueront à être ravitaillées et de nombreuses ouvrières y seront employées comme par le passé. Les ouvrières occupées à la confection du cigare ont subi un chômage d'une durée totale de deux mois. Actuellement, elles travaillent normalement. Il n'en est pas de même des cigaretteuses qui ont subi un chômage très prolongé. Seule, la cigarette fine est fabriquée à la main, et c'est précisément cette qualité-là qui a été délaissée par les fumeurs, malheureusement pour les intéressées.

En résumé, on peut déclarer, sans crainte d'exagération, que

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1915.